

CONNEXION D'UN MÉDECIN EN FORMATION (MACG)

Version 3.4 – 13.05.2022



Vlaanderen
is zorg

Cette fiche de démarrage rapide explique comment vous pouvez relier vos médecins en formation (MACG) à votre cabinet afin qu'ils puissent également utiliser Vaccinnet. Un médecin en formation (MACG) ne peut être lié qu'à un cabinet médical ou à un médecin agréé dans un cabinet de groupe.

Seul le médecin formateur de la pratique peut connecter le MACG à son profil

1. CONNECTER LE MACG

En en tant que médecin formateur du MACG, connectez vous à Vaccinnet.

Sélectionnez d'abord **"Employés"** dans la partie gauche de l'écran. L'aperçu des employés liés au cabinet médical est affiché.

Cliquez ensuite sur **"Demander un nouveau"** en bas de la page.

Aperçu du ou des médecins
du pratique de groupe WGC Brugse Poort - GENT

(*)	Nom	Commune	Groupe de crédit	Dernière visite
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

(*) Pour les médecins sélectionnés, vous pouvez soumettre une demande de déconnexion.
Attention! La demande de déconnexion doit encore être approuvée par l'administrateur. Cela peut prendre un certain temps.

Nouvelle demande **Demande de déconnexion**

2. COMPLÉTER LES DONNÉES

Une nouvelle page s'ouvre où vous pourrez saisir les coordonnées de la personne à ajouter.

Indiquez les coordonnées de la personne et précisez son statut, s'il s'agit d'un collaborateur (qui sera lié à tous les médecins du cabinet de groupe) ou d'un assistant (MACG) (qui ne sera lié qu'au médecin formateur du cabinet).

Si vous voulez ajouter un assistant/MACG, cochez donc "Oui" à la question "Est-ce un médecin ?".

Appuyez ensuite sur **"Sauvegarder"**.

Introduire une demande d'accès pour un collaborateur/employé
pour le groupe d'utilisateurs:
WGC Brugse Poort

Numéro de registre national (*):

Nom (*):

Prénom (*):

Est-ce un médecin (*): Non (Sera lié à tous les médecins) Oui (Est pour (H)AIO et n'est lié qu'à moi (le formateur pratique)).

Attention! La demande de connexion doit encore être approuvée par l'administrateur. Cela peut prendre un certain temps.

(*) Champ obligatoire

Sauvegarder **Annuler**



Un médecin assistant ne peut pas modifier les données contenues dans le menu « mon profil » s'il change de pratique.

